

## Préavis municipal no 09-2016 – Comptes et Rapport de gestion 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de la présentation du budget 2015, un résultat positif s'élevant à **Fr. 318'474.30** avant amortissements budgétisés et mouvements aux fonds de réserve était annoncé. Après les écritures de boucllement, ce résultat était déficitaire de **Fr. 441'999.05**.

Finalement, après les amortissements ainsi que les mouvements obligatoires et extraordinaires aux fonds de réserve, les comptes de l'année 2015 bouclent avec un excédent de charges de **Fr. 18'088.34**.

Les charges comptabilisées sont arrêtées à Fr. 4'865'413.58 alors que le budget était de Fr. 5'481'710.05, soit une diminution de Fr. 616'296.47 (- 11.24 %). Quant aux revenus, ils s'élèvent à Fr. 4'847'325.24 alors que le budget était de Fr. 5'039'711.00, soit une baisse de Fr. 192'385.76 (- 3.82 %).

Comptes 2014	Budget 2015		Comptes 2015		Ecart	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>				
Fr. 5'174'874.44	Fr. 5'481'710.05	Total des charges	4'865'413.58		-616'296.47	-11.24%
5'222'980.25	5'039'711.00	Total des revenus		4'847'325.24	-192'385.76	-3.82%
	<b>441'999.05</b>	<b>Excédent de charges</b>	<b>18'088.34</b>		-423'910.71	-95.91%
<b>48'105.81</b>		<b>Excédent de revenus</b>				

Nous relevons ci-dessous quelques charges et revenus présentant des différences par rapport au budget :

Compte N°	Charges	Comptes 2015	Budget 2015
21.319.5	Défalcations, dégrèvements, remboursements et remises sur impôt	Fr. 44'709.66	Fr. 35'000.00
22.322	Intérêts des dettes consolidées	Fr. 52'872.81	Fr. 61'000.00
22.352.1	Participation au fonds de péréquation – solde de l'année précédente	Fr. 25'362.00	Fr. 0.00
31.380.01	Attributions au fonds de réserve des Assenges	Fr. 0.00	Fr. 500'000.00
32.301.1	Salaires et vacations des bûcherons	Fr. 106'118.40	Fr. 173'000.00
32.313.5	Bois acheté à des tiers	Fr. 12'233.80	Fr. 0.00
32.318	Débardage et transport du bois	Fr. 22'977.00	Fr. 47'000.00

32.318.1	Exploitation et travaux mécanisés en forêt	Fr.	86'510.60	Fr.	56'000.00
350.314	Entretien des bâtiments divers de la Commune	Fr.	1'558.45	Fr.	17'500.00
353.314	Entretien du bâtiment – Château	Fr.	13'388.20	Fr.	7'000.00
353.318.02	Nettoyage des bureaux, corridors et Bibliothèque	Fr.	16'674.50	Fr.	0.00
357.318.02	Nettoyage collège et salle de gym	Fr.	7'777.40	Fr.	0.00
43.314.4	Travaux de déneigement	Fr.	33'040.85	Fr.	20'000.00
4550.381	Attribution au fonds de réserve Déchèterie	Fr.	11'798.00	Fr.	4'000.00
46.352	Part aux frais de la station intercommunale d'épuration	Fr.	68'253.90	Fr.	80'000.00
46.381	Attributions aux fonds de réserve	Fr.	38'932.90	Fr.	20'450.00
51.352.1	Part aux frais de l'enseignement primaire	Fr.	436'212.00	Fr.	454'498.30
81.331	Amortissement des réfections du réseau d'eau	Fr.	44'290.00	Fr.	80'290.00
81.332	Service des eaux – amortissements supplémentaires	Fr.	53'839.00	Fr.	0.00
	<b>Totaux</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'076'549.47</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'555'738.30</b>

Les principales fluctuations de charges par rapport au budget proviennent notamment de la démission d'un bûcheron et de son remplacement par de la main-d'œuvre d'une entreprise privée ainsi que des travaux de nettoyage des bâtiments également par une société privée. De plus, la réalisation du terrain aux Assenges n'étant pas définitive, le produit de vente n'a pas été transféré au fonds de réserve.

Compte N°	Revenus	Comptes 2015	Budget 2015
21.400.1	Impôt sur le revenu	Fr. 2'058'172.15	Fr. 2'120'000.00
21.400.2	Impôt sur la fortune	Fr. 228'517.26	Fr. 195'000.00
21.400.3	Impôt à la source	Fr. 66'522.87	Fr. 45'000.00
21.404	Droit de mutation	Fr. 108'103.55	Fr. 30'000.00
21.409	Impôt récupéré après défalcatons	Fr. 24'899.25	Fr. 0.00
21.441	Impôt sur les gains immobiliers	Fr. 49'622.15	Fr. 20'000.00
22.480.02	Prélèvement au Fonds de réserve « Péréquation »	Fr. 100'000.00	Fr. 0.00
31.424.1	Vente de terrain	Fr. 0.00	Fr. 500'000.00
32.435.1	Ventes de bois de feu, perches, copeaux et sapins de Noël	Fr. 101'238.75	Fr. 91'000.00
32.435.2	Ventes de résineux et de feuillus	Fr. 127'723.56	Fr. 165'000.00
32.436	Travaux forestiers divers effectués pour des tiers	Fr. 6'935.40	Fr. 20'000.00

32.436.1	Indemnités reçues de la part des assurances	Fr.	9'531.40	Fr.	0.00
32.452	Travaux forestiers divers effectués pour les communes	Fr.	16'727.10	Fr.	44'000.00
32.465	Subventions diverses pour les forêts	Fr.	35'632.40	Fr.	20'000.00
353.436	Remboursement de tiers et indemnité d'assurances	Fr.	7'233.10	Fr.	0.00
357.480	Prélèvement au fonds de réserve	Fr.	0.00	Fr.	10'000.00
3593.427	Location de la garderie	Fr.	41'773.60	Fr.	54'000.00
4550.481	Reprise du fonds de réserve Déchèterie	Fr.	0.00	Fr.	8'420.00
71.452	Accueil de jour des enfants – remboursement	Fr.	9'442.80	Fr.	0.00
72.451.1	Part à la facture sociale cantonale – solde année précédente en notre faveur	Fr.	68'118.00	Fr.	0.00
81.481	Prélèvement au fonds de réserve Eau	Fr.	43'619.45	Fr.	30'090.00
	<b>Totaux</b>	<b>Fr.</b>	<b>3'103'812.79</b>	<b>Fr.</b>	<b>3'352'510.00</b>

Concernant les revenus, bien que l'impôt sur le revenu soit inférieur au budget, la hausse de l'impôt sur la fortune, de l'impôt à la source, des droits de mutation, de l'impôt récupéré après déductions et des gains immobiliers influencent positivement nos comptes. Le prélèvement au fonds de réserve « Péréquation » effectué en raison d'un acompte 2015 trop faible sur les dépenses thématiques ainsi que le retour de la facture sociale pour 2014 augmentent également nos recettes. Par contre, le produit de vente du terrain aux Assenges ne nous a pas été versé, l'acte de vente n'étant pas définitif. Quant aux revenus de la forêt, ceux-ci enregistrent une diminution en raison d'une limitation des coupes de bois suite à la baisse de l'euro. La démission d'un bûcheron a également engendré une réduction des travaux effectués pour les tiers et les communes.

Au niveau des investissements, prévus pour un montant total de Fr. 1'245'000.00 au budget, ils se sont finalement élevés à Fr. 502'248.40 après déduction des subventions reçues. La différence provient essentiellement de la rénovation du bâtiment du pressoir/congélateur qui n'a pas été mise en œuvre.

Comptes 2014	Budget 2015		Comptes 2015		Ecart	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Fr.	%
		<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>				
Fr. 508'187.00	Fr. 1'245'000.00	Total des dépenses	527'812.40		-717'187.60	-57.61%
230'588.20	0.00	Total des recettes		25'564.00	25'564.00	
<b>277'598.80</b>	<b>1'245'000.00</b>	<b>Investissements nets</b>	<b>502'248.40</b>		-742'751.60	-59.66%

Les dépenses et les recettes épurées (sans amortissements, ni mouvements aux fonds de réserve, ni imputations internes) se sont élevées respectivement à Fr. 4'482'782.53 et à Fr. 4'670'548.69, ce qui établit la marge d'autofinancement à **Fr. 187'766.16**. Le tableau ci-dessous démontre également la marge d'autofinancement en fonction du résultat des comptes, des amortissements et mouvements au fonds de réserve. Il précise également l'insuffisance d'autofinancement pour couvrir les investissements, soit Fr. 314'482.24, nécessitant un financement au moyen de la trésorerie communale.

Comptes 2014	Budget 2015		Comptes 2015		Ecart	
Fr.	Fr.		Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	
		<b><u>FINANCEMENT</u></b>				
48'105.81	-441'999.05	Reprise du résultat de fonctionnement	18'088.34		423'910.71	
283'216.55	284'533.35	Amortissements		298'743.05	14'209.70	
82'048.15	475'940.00	Mouvements sur les fonds de réserve	92'888.55		-568'828.55	
<b>413'370.51</b>	<b>318'474.30</b>	<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>187'766.16</b>		-130'708.14	-41.04%
-277'598.80	-1'245'000.00	Reprise des investissements nets	-502'248.40		742'751.60	
<b>135'771.71</b>	<b>-926'525.70</b>	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement pour couvrir les investissements</b>	<b>-314'482.24</b>		612'043.46	-66.06%

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose de comptabiliser les écritures de bouclage suivantes :

#### Amortissements budgétisés :

▪ Terrains de Mollens	Fr.	50'000.00
▪ Garderie	Fr.	26'034.05
▪ Parking de la Buvette	Fr.	7'800.00
▪ Chemins communaux et éclairage public à la Route du Stand et à la Route de la Prêle	Fr.	67'630.00
▪ Epuration	Fr.	44'450.00
▪ Collecteur eaux claires Le Flon	Fr.	4'700.00
▪ Service des eaux : réfection de la conduite d'eau potable et défense incendie à la Route de la Prêle et liaison Village-Assenges	Fr.	44'290.00
	<b>Total</b>	<b>Fr. 244'904.05</b>

#### Amortissements supplémentaires, non budgétisés :

▪ Service des eaux – amortissement de l'établissement des plans du cadastre des conduites sur le SIT (Service d'information du territoire)	Fr.	53'839.00
	<b>Total</b>	<b>Fr. 53'839.00</b>

#### Attributions aux fonds de réserve

▪ Attribution au fonds de réserve « Déchèterie » du montant budgété à titre de renouvellement et rénovation des équipements	Fr.	4'000.00
▪ Attribution au fonds de réserve « Déchèterie » de l'excédent de revenus sur les taxes causales	Fr.	7'798.00

▪ Attribution au fonds de réserve « Epuración » de l'excédent de recettes du dicastère Réseaux d'égouts et d'épuration	Fr. 38'932.90
<b>Total</b>	<b>Fr. 50'730.90</b>

#### Prélèvements aux fonds de réserve

▪ Prélèvement au fonds de réserve « Péréquation et facture sociale », l'acompte 2015 sur les dépenses thématiques étant trop faible par rapport aux charges d'entretien des routes	Fr. 100'000.00
▪ Prélèvement au fonds de réserve « Eau » de l'excédent de recettes du dicastère du Service des eaux	Fr. 43'619.45
<b>Total</b>	<b>Fr. 143'619.45</b>

#### Récapitulation :

▪ <b>Excédent de revenus</b>	<b>Fr. 187'766.16</b>
▪ Amortissements budgétisés	Fr. - 244'904.05
▪ Amortissements supplémentaires	Fr. - 53'839.00
▪ Attributions aux fonds de réserve	Fr. - 50'730.90
▪ Prélèvements aux fonds de réserve	Fr. 143'619.45
<b>Déficit viré à Capital</b>	<b><u>Fr. - 18'088.34</u></b>

Afin d'en faciliter la compréhension, des commentaires et explications détaillés figurent en regard des comptes.

En ce qui concerne la dette, l'endettement moyen par habitant s'élève à Fr. 2'914.95 en 2015 (1'124 habitants) contre Fr. 3'088.60 en 2014 (1'104 habitants) et Fr. 3'203.60 en 2013 (1'106 habitants). Quant à l'endettement net (endettement total réduit des actifs disponibles), il s'élève à Fr. - 91.95 par habitant (situation de fortune nette) contre Fr. - 378.46 en 2014 et Fr. - 255.03 en 2013.

Au vu du rapport de gestion, des comptes et des commentaires qui vous ont été soumis, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### Le Conseil communal de Pampigny

- vu le préavis no 09-2016 du 15 avril 2016 sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2015,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

#### décide

- d'accepter les comptes et le bilan de l'année 2015 ainsi que le rapport de gestion,
- d'en donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la boursière communale.

Au nom de la municipalité

le syndic

la secrétaire

E. Vuilleumier

B. Moser

